

### **Tyran, despote, dictateur et potentat: variations sur des autocrates**

Le vocabulaire des institutions nous vient des langues anciennes mais le sens de nos mots résulte d'une telle évolution que les mots anciens ont peine à s'y reconnaître. Ainsi les mots désignant les possesseurs d'un pouvoir dit absolu témoignent d'un curieux bouleversement des notions et de la réalité.

Tyran, despote et autocrate proviennent du grec, dictateur et potentat du latin. Tyran (τύραννος *turannos*) ne signifie pas à l'origine tyran en grec, mais, comme les historiens l'ont clairement établi, le souverain qui a pris le pouvoir de manière extraordinaire, sans avoir nécessairement succédé à son père et souvent à la suite d'un mouvement populaire (c'est, dans les emplois les plus anciens, un usurpateur). Le plus célèbre tyran de la littérature grecque est pourtant Œdipe, fils de Laios : il est *turannos* (titre de la tragédie de Sophocle : Οἰδίπους τύραννος, *Oidipous turannos*, « Œdipe-Roi ») parce qu'il est arrivé au pouvoir après le meurtre de Laios, commis au fameux carrefour de Phocide, sans qu'il sût que sa victime était son père ni ensuite à Thèbes, après la résolution de l'énigme soumise par la Sphinge, que la veuve de Laios qu'il a épousée était sa mère. Il s'est imposé par sa sagacité, d'autres par leur force ou leur ruse.

Le *turannos* pouvait, dans la littérature ancienne, être un dieu, tel Arès, dans l'hymne homérique à Arès (vers 5 : ἀντιβίοις τύραννε..., *antibiois turanne* « toi qui t'imposes aux adversaires »), hymne qui n'est pas très ancien et n'a rien à voir avec les grands hymnes homériques, qui ne connaissent pas *turannos*. Eschyle, un des premiers auteurs à employer *turannos*, l'emploie cinq fois (sur sept exemples dans l'ensemble de son œuvre conservée) dans *Prométhée enchaîné* (vers 222, 310, 736, 942, 957), pour désigner Zeus par périphrase, ὁ τῶν θεῶν τύραννος *ho tōn theōn turannos* (vers 222, dans la bouche de Prométhée) « le roi des dieux » comme traduit P. Mazon dans la *Collection des Universités de France* aux Belles Lettres, mais Zeus est *turannos* parce qu'il a bénéficié de la ruse pour s'imposer au pouvoir, après la disparition de Cronos, contre les Titans (voir aussi les vers 736, 942, dans la bouche de Prométhée, toujours pour le nouveau maître des dieux). Océan donne ce conseil à Prométhée : « connais-toi toi-même et adapte-toi aux nouveaux tours des choses, puisque c'est précisément un nouveau maître qui commande chez les dieux » (vers 309-310

γίγνωσκε σαυτὸν καὶ μεθάρμοσαι τρόπους | νέους · νέος γὰρ καὶ τύραννος ἐν θεοῖς. *gignôske sauton kai metharmosai tropous | neous : neos gar kai turannos en theois.*)

Il y eut de nombreux *turannoi* au VI<sup>ème</sup> siècle avant J.-C. (voir Hérodote, qui a passé en revue les divers tyrans de ce siècle : Pisistrate, Lygdamis, Polycrate, etc.). Alors que le mot assez rare μόναρχος (*monarkhos*), composé de *mon(os)* «seul» + *arkh-os*, «commandant» (le mot apparaît au VI<sup>ème</sup> siècle chez Solon), signifiait depuis son apparition «souverain solitaire», qui gouverne sans rendre de compte à personne (cf. Eschyle, *Prométhée enchaîné*, 324 : (Ζεύς)... τραχὺς μόναρχος οὐδ' ὑπεύθυνος κρατεῖ « Zeus... gouverne en rude souverain solitaire et sans rendre de compte »), en opposition au pouvoir ancien des aristocrates, *turannos* est devenu péjoratif grâce ou à cause des philosophes, Platon d'abord, qui insistent sur les passions que le tyran ne peut maîtriser. Contrairement à *monarkhos*, *turannos* n'a pas d'étymologie indo-européenne assurée (Chantraine, *Dictionnaire étymologique de la langue grecque, histoire des mots, s.v.* voit dans ce mot «un terme de substrat ou un emprunt à l'Asie mineure», comme *basileus* « roi », *anax* « seigneur » ; à noter que le mot ne figure pas dans l'ouvrage fondamental d'É. Benveniste, *Le vocabulaire des institutions indo-européennes*, t. 2, pouvoir, droit religion, Paris, 1969). Signalons enfin que *ho* ou *hè turannos* peut désigner un membre de la famille du tyran, le fils ou la fille. Et mentionnons aussi qu'en Sicile ou en Grande Grèce (sud de l'Italie), de véritables dynasties de tyrans ont été établies (aux V<sup>ème</sup> et IV<sup>ème</sup> siècles avant notre ère).

Le mot despote provient du nom composé grec δεσπότης, -ου (*despotès, -ou*), masculin; si l'on ne répugnait pas à l'anachronisme, on dirait qu'il s'agit du «tyran domestique» ! Car le mot est un ancien juxtaposé, syntagme figé d'un nom πότης « maître » déterminé par le génitif antéposé du nom-racine (non directement formé sur la racine \* *dem-*) δεμς- « de la maison » (l'absence d'accent du premier terme est le signe du passage de la juxtaposition à la composition). Le sens originel est « maître de la maison » (premiers exemples chez Eschyle), souvent maître par opposition à esclave ; le vocatif (ὦ) δέσποτα (*ô despota*), d'usage courant, s'adresse au « seigneur et maître ». Le mot existe depuis le V<sup>ème</sup> siècle avant notre ère (Eschyle en présente 22 exemples, aucun dans le *Prométhée enchaîné*). De la maison on est passé à la cité et, dès ce siècle, le sens de despote, souverain absolu, sur le modèle oriental, a été répandu chez les historiens et les philosophes. Le sens de maître tout-puissant a aussi désigné des dieux, maîtres de telle ou telle activité (au génitif). Il existe un féminin, δέσποινα (formé à partir de *despotès* avec le suffixe de féminin -*νυα* : \*δεσποτ-*νυα*), qui est attesté depuis l'*Odyssée*, où il y a 10 occurrences du mot, dont 6 désignant Pénélope,

dite en même temps épouse (ἄλοχος *alokhos* « qui a même lit », Pénélope) d'Ulysse, ou Arète, femme d'Alkinoos, roi des Phéaciens, en tant que « maîtresses de maison » ; et, parmi les filles employées dans la maison d'Ulysse en son absence, Mélantho est la maîtresse. L'emploi du mot s'est élargi, lui aussi, à l'époque classique (V<sup>ème</sup> siècle avant J.-C.) au sens de reine, souveraine absolue, et aussi pour les déesses. Dans les temps modernes, au siècle des Lumières, un oxymore a tenté de concilier la réalité du despotisme et l'action novatrice de certaines personnalités, l'impératrice de Russie ou le roi de Prusse, souverains que certains philosophes (Voltaire, Diderot, pour faire court) parent de grandes vertus : ils louent les « despotes éclairés ».

Le sens de *dictateur*, mot d'origine latine (*dictator*, -oris) est aussi éloigné en français du mot originel (et il n'y a pas de dictateur éclairé !), car le terme latin est du domaine institutionnel romain (il y a eu aussi des dictateurs dans diverses villes italiennes, souverains succédant aux rois) : après l'Institution de la République, à la fin du VI<sup>ème</sup> siècle av. J.-C., *dictator* fut, dans des circonstances exceptionnelles (péril extérieur notamment) le titre du magistrat désigné par le consul en exercice, après avis du Sénat acquiesçant à l'établissement de la dictature ; le dictateur, muni des pleins pouvoirs, était désigné pour une unique période de six mois, et se fait assister d'un maître de la cavalerie (*magister equitum*), ce qui empêche de considérer ce régime comme un état de souveraineté absolue et sans contrôle (il n'y eut plus de dictateur à Rome après la fin du III<sup>ème</sup> siècle av. J.-C.). Pour grossière que soit la comparaison, on peut assimiler la dictature romaine à notre état d'urgence. Le mot lui-même, nom d'agent, est apparenté au verbe *dictare*, « dire et redire, dicter » (à partir de *dictando* : « ce que proclame le dictateur est suivi comme parole de divinité », selon Tite-Live), fréquentatif-intensif de *dico*, -is, -ere « dire », mais, comme l'indiquent A. Ernout et A. Meillet dans le *Dictionnaire étymologique de la langue latine, histoire des mots* (4<sup>ème</sup> éd. avec ajouts de J. André, Paris, 2001), s.v. *dix*, *dicis*, le groupe formé à partir de *dictator* (abstrait *dictatura*, adjectif *dictatorius*, -a, -um, etc.) a évolué de façon indépendante. Actuellement, un dictateur, même si des formes de régime constitutionnel le déguisent (telles des élections), se définit par un pouvoir absolu, sans contre-pouvoir, c'est l'équivalent d'un tyran

Le *potentat* (du latin *potentatus*, -us, -, « puissance politique » puis « personnage puissant », -sur le modèle de *magistratus* - ; formé à partir du participe présent *potens*, « puissant, maître de ») est un terme désignant un « souverain absolu d'un grand État » (sens A de l'article du *Trésor de la langue française informatisé*) ; le mot existe en français

depuis le XIV<sup>ème</sup> siècle. Par extension, il désigne le détenteur d'un pouvoir absolu, despotique, dans le domaine politique ou dans n'importe quelle activité.

Tyran, despote, dictateur, potentat, ce sont tous des *autocrates*. Ce mot-ci descend de l'adjectif grec (souvent substantivé) αὐτοκρατής, -έξ *autocratès, -es* « qui exerce le pouvoir par ou sur lui-même, qui est maître absolu » (par opposition à ἀκρατής, -έξ *acratès, -es* « qui n'est pas maître de lui-même, effréné »). Le mot existe en français depuis la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle, il désigne un souverain dont le pouvoir est absolu, notamment le tsar (dont c'est le titre officiel). Par extension, toute personne au pouvoir incontestable et qui ne s'embarrasse pas de justifications pour s'exercer est un autocrate, terme générique.

M. Casevitz

© Les Belles Lettres 2016